



Objectifs

Obtenir le Titre Professionnel APH (Agent de Propreté et d'Hygiène)

Programme de la formation

La formation se compose de 2 modules.

Module 1 - Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation

Entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privatif démarche centrée sur la relation de service et la satisfaction du client/usager dans le respect du cahier des charges planification de son intervention dans un site en fonction de la réglementation de l'établissement, des instructions et des règles de sécurité balayage humide des sols, entretien des parois verticales vitrées entretien manuel courant et périodique des sanitaires respect des protocoles liés à des environnements spécifiques dans les secteurs soumis à des contraintes ou normes spécifiques techniques et méthodes d'entretien manuelles conformément au protocole de bio nettoyage établi.

Module 2 - Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation

Lavage mécanisé ou remise en état mécanisée des sols durs, des sols souples protégés ou non et des surfaces textiles utilisation d'une auto laveuse, d'une mono brosse, ... en lien avec le cahier des charges.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉ-REQUIS

Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs



DURÉE

Nous consulter



NOMBRE DE STAGIAIRES

Nous consulter



SANCTION/DIPLÔME

Titre Professionnel du Ministère du Travail de niveau 3
Validation possible par bloc de compétences



Débouchés / Métiers

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement tout type d'entreprises de propreté, de collectivités publiques et de structures privées dans des environnements très diversifiés :

- Bureaux et locaux administratifs, parties communes d'immeubles, nettoyage de logement privé, distribution (commerces, grandes surfaces,...)
- Santé, médico-social (hôpitaux, cliniques, laboratoires, maisons de retraite,...)
- Locaux industriels
- Locaux et moyens de transports (bus, avions, trains, gares, aéroports,...)
- Établissements scolaires et d'accueils d'enfants, équipements collectifs, restaurations collectives, etc.

Métiers :

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent des services hospitaliers
- Agent de service en entreprise de propreté
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux
- Agent de propreté en grande surface

Modalités d'évaluation

- Une mise en situation professionnelle qui reconstitue une situation de travail
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation
- Un dossier professionnel
- Un entretien technique et final avec le jury

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Étude de cas
- Travaux de groupe
- Jeux de rôle
- Brainstorming
- Plateforme de formation digitale
- Mise en situation en plateau technique...